

Colline



Les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

La circulaire n°99-153 du 9 mars 1999 instituait les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), un dispositif marquant la volonté du gouvernement d'encourager les initiatives des parents et de les soutenir dans leur rôle d'éducateurs. Sur le Nord et sur le Pas de Calais, une animation de ce dispositif s'est engagée sur les territoires. COLLINE y participe, selon des modalités différentes.

La participation de COLLINE au sein des REAAP sur le Nord et le Pas de Calais :

➤ Les REAAP sur le Nord :

COLLINE est présente dans les **six comités d'animation** des arrondissements d'Avesnes, Cambrai, Douai, Dunkerque/Armentières, Valenciennes et la Métropole Lilloise. Cette présence lui permet de participer à la construction de différents réseaux locaux et de partager avec les partenaires impliqués, ses valeurs et ses pratiques autour de la question centrale de la parentalité.

Les objectifs principaux de cette animation territoriale sont :

- Etablir un état des lieux de l'existant
- Mobiliser les forces vives du territoire
- Définir les besoins des acteurs et des parents sur ce territoire
- Susciter des échanges, des réflexions, des projets communs
- Proposer de nouveaux modes d'intervention avec les parents

➤ Les REAAP sur le Pas de Calais :

COLLINE et la Fédération des Centres sociaux du Pas de Calais co-animent **le réseau départemental REAAP** en lien avec **le comité d'animation départementale** piloté par la DDASS.

Les participants au réseau et des représentants des institutions départementales (DDASS, Conseil Général, Education Nationale, Caisses d'Allocations Familiales) ont écrit ensemble la « **Charte départementale des REAAP du Pas de Calais** » qui énonce les principales valeurs auxquelles ils se réfèrent : participation des parents, coéducation, diversité et mixité sociale, priorités du territoire, soutien à l'initiative, solidarité intergénérationnelle, échange. Cette charte a été validée par l'ensemble des institutions et des comités locaux le 9 février 2004 en préfecture d'Arras. En 2005, une vingtaine d'associations et de communes y ont adhéré officiellement en s'engageant à en respecter les principes.

L'animation de ce réseau REAAP est organisée en **huit comités locaux** répartis sur l'ensemble du département. Ces comités locaux se réunissent régulièrement sur chaque territoire et sont constitués de professionnels (de diverses institutions ou associations) et de parents. Ceci permet des échanges, des réflexions, la mise en place d'actions d'information sur les projets en direction des familles, de formations ponctuelles et la mise en œuvre de projets en commun sur les territoires.

Un journal trimestriel « Info Réso » permet à l'ensemble des acteurs de se tenir informés et de communiquer sur les projets, calendriers de rencontres etc...(cf : exemplaire joint)